

RESTAURANT SCOLAIRE MODIFICATION DES RESERVATIONS

Mode d'emploi



Vous avez la possibilité de modifier votre réservation jusqu'à 48h avant la date retenue, Sauf dans les cas suivants :

- **Votre enfant est malade :** vous devez contacter Ansamble le matin même avant 12h
- **Lors des sorties scolaires :** vous n'avez aucune démarche à effectuer, la mairie et l'école informent directement Ansamble.
- **Les enseignants sont absents :** vous n'avez aucune démarche à effectuer
- **Grèves :** vous n'avez aucune démarche à effectuer

Particularités d'une réservation ponctuelle de repas sans viande

- 7 jours de délai (annulation sous 48h)
- Vous devez également annuler le repas classique

Comment modifier votre réservation ?

- En contactant Ansamble à sivomcc.rc@ansamble.fr ou au 05 56 95 92 45 ou 05 56 95 96 04 (messageries)
(Précisez les noms prénoms et écoles des enfants/consommateurs)
- En ligne en vous connectant sur votre espace personnel <https://srahautmedoc.cartepiusweb.fr/>
(Recevez vos codes d'accès personnels dès l'enregistrement de votre inscription)



Bruges

